

*Le budget*

simplement pas faire fi du reste du monde et fixer nos taux d'intérêt comme bon nous semble. Il faut s'attaquer à la racine même du problème, c'est-à-dire, bien entendu, l'inflation.

Si nous ne parvenons pas à juguler l'inflation et à réduire notre déficit, nous en paierons le prix. Notre économie sera plus faible et notre gouvernement sera beaucoup moins bien placé pour prendre les mesures que souhaitent les Canadiens et qui s'imposent. Chose tout aussi importante, nous perdrons notre souveraineté. Il se pourrait fort bien que sous peu, le Canada dépende du marché monétaire international. Voilà une chose à laquelle les vrais Canadiens ne veulent pas assister et qu'ils ont tout intérêt à éviter.

Le déficit est vraiment un problème national, un problème canadien. C'est pourquoi il faut une solution nationale. Si nous voulons assainir les finances nationales, il faut que les gouvernements provinciaux fassent également leur part. Bien sûr, ils profiteront eux aussi de la baisse du taux d'inflation et des taux d'intérêt, et d'une croissance économique soutenue. Après tout, nous sommes au service de la même population.

Il est impossible de réduire le déficit de façon sensible sans toucher aux paiements de transfert aux provinces. Ils représentent une portion trop importante des dépenses fédérales pour être épargnés. Les transferts de fonds aux provinces représentent à eux seuls 23 p. 100 des dépenses fédérales au titre des programmes.

Voyons cela de plus près. Au cours de l'année financière qui s'achève, les transferts d'impôt et de fonds aux gouvernements provinciaux ont totalisé plus de 35 milliards de dollars et ces dépenses croissent plus vite que l'ensemble des dépenses fédérales. Depuis 1984-1985, elles croissent chaque année d'environ 6,5 p. 100. Au cours de la même période, le taux de croissance des dépenses au titre des programmes fédéraux a été maintenu à une moyenne annuelle de 3,6 p. 100, ce qui est bien inférieur au taux d'inflation.

Cette année, pour chaque dollar versé au Trésor fédéral, 35 c. servent au paiement de l'intérêt sur la dette nationale. Les provinces, quant à elles, consacrent en moyenne 12 c. par dollar de recette au service de la dette.

En Saskatchewan, c'est moins de 10 c. Le gouvernement de la Saskatchewan, sous l'habile direction du premier ministre Grant Devine, devrait être très fier de son administration financière. Compte tenu de l'endettement du secteur agricole envers le Trésor provincial et d'autres facteurs, le gouvernement Devine administre extrêmement bien les finances publiques. Cependant, dans notre budget, nous tenons compte du fait que les paiements de transfert aux provinces ne peuvent pas continuer de croître au même rythme si nous voulons atteindre nos objectifs de réduction du déficit.

En vertu du plan de contrôle des dépenses prévu dans le budget, les transferts aux provinces ne devraient croître que d'environ 3 p. 100 en moyenne au cours des deux prochaines années, soit à peu près le même taux de croissance que les dépenses totales au titre des programmes.

Le budget tient compte aussi de la situation particulière des provinces dont les revenus sont limités. Dans les provinces qui ont les revenus les plus élevés, le taux de croissance des paiements de transfert devrait se maintenir à une moyenne de 2,3 p. 100, tandis qu'il devrait atteindre les 4 p. 100 dans les provinces atlantiques pendant les deux années d'application du plan.

• (1520)

Les réductions du taux d'augmentation des paiements de transfert aux provinces représentent environ 1 p. 100 des recettes provinciales totales. L'appui fédéral aux provinces reste important et la totalité des transferts continuera à augmenter pour atteindre plus de 36 milliards de dollars en 1991.

Les provinces les plus pauvres bénéficieront de plus d'augmentation que les autres en dehors de l'aide supplémentaire considérable qu'elles reçoivent déjà par tête d'habitant. Par exemple, par le passé, des transferts importants ont aidé la Saskatchewan à éviter le genre de déficit que supporte le gouvernement fédéral. Cela ne devrait pas changer pendant les deux années de réduction des paiements de transfert. Le gouvernement fédéral a veillé à adapter les conséquences de ses mesures de réduction des paiements de transfert à la capacité financière de la Saskatchewan par rapport aux autres provinces.

Dans le cas de la Saskatchewan, le financement des programmes établis sera limité, pour les deux prochaines années financières, aux mêmes niveaux par habitant qu'en 1989-1990. Mais, on prévoit que les versements de péréquation, qui dans cette province représentent environ 60 p. 100 du financement des programmes établis, continueront d'augmenter normalement, ce qui veut dire beaucoup plus vite que les autres dépenses fédérales.

L'augmentation des paiements de transfert au titre de l'assistance sociale à la Saskatchewan, aux termes du Régime d'assistance publique du Canada, ne sera pas non plus modifiée parce que le budget dispense les provinces qui bénéficient de péréquation de la limite de 5 p. 100 imposée à l'augmentation de ces paiements.

Il en résulte que les versements de transfert à cette province dans le cadre de ces trois programmes importants qui représentent au total 1,22 milliard de dollars doivent passer respectivement à 1,25 milliard de dollars et à 1,29 milliard de dollars dans les deux prochaines années financières. C'est inférieur à l'augmentation prévue avant le budget. Néanmoins, cela représente encore une augmentation moyenne d'environ 2,4 p. 100 au cours des deux prochaines années.